

Version 2 – Suite au décalage des permanences



ASSOCIATION OMNISPORTS TRAPPISTE
SECTION NATATION

Inscriptions saison 2020-2021

Les changements de l'année dernière sont reconduits pour la saison 2020-2021 :

- Renseigner un dossier d'inscription sur internet (www.aotnatation.org) est **obligatoire** avant la permanence d'inscription qui validera l'inscription. **Cette étape garantit dorénavant votre place.**
- Pas de tests pour les nouveaux adhérents enfants : des prérequis sont décrits ci-après et seront vérifiés lors de la permanence d'inscription.

Compte tenu de la pandémie de COVID-19 et de l'arrêt des activités en fin de saison dernière :

- Pas de permanence en juin. Uniquement en septembre si l'activité peut reprendre
- Remise **exceptionnelle** pour les adhérents de la saison 2019-2020

Il reste à ce jour des incertitudes sur les protocoles sanitaires qui nous seront imposés dans l'avenir. Le nombre de places ouvertes par créneau est le nombre habituel, mais si nous devons être limités, c'est l'ordre (date et heure) de la création du dossier d'inscription sur le site qui définira les inscriptions éligibles.

Dossier d'inscription :

A renseigner en ligne sur le site du club (www.aotnatation.org).

Si vous êtes en difficulté pour renseigner ce formulaire en ligne, vous pouvez vous rapprocher de l'espace CYBERBASE de la ville de Trappes (16 bis rue Gabriel Peri).

Le lieu et les créneaux des permanences vous seront précisés à la fin de la création du dossier d'inscription.

Vous ne pourrez pas vous inscrire directement en permanence.

Prérequis applicables aux nouveaux adhérents

Enfants nés entre 2008 et 2012 : savoir parcourir 25 m dans l'eau en autonomie (diplôme récent).

Enfants nés entre 2013 et 2015 : taille minimum de 1,10 m.

ne pas avoir peur de rentrer dans l'eau

Natation adultes : savoir nager

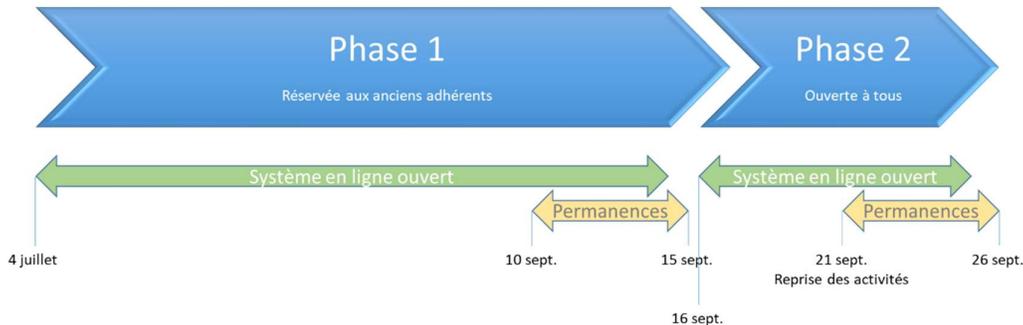
Le club se réserve le droit d'annuler l'inscription si, pendant les premières séances, les capacités de l'enfant, en regard de ces prérequis, s'avèrent insuffisantes.

Tarifs :

	Tarifs normaux		Remise COVID-19 pour adhérents 2019-2020	
	Trappistes	Extérieurs	Trappistes	Extérieurs
1 créneau adulte (Natation ou Aquagym)	172 €	192 €	-28 €	-32 €
2 créneaux adulte (Natation et/ou Aquagym)	242 €	262 €	-42 €	-46 €
Natation enfant (né du 01/01/2008 au 31/12/2015)	158 €	178 €	-26 €	-30 €
Natation compétition (moins de 25 ans)	210 €	230 €	-36 €	-40 €
Natation compétition (plus de 25 ans)	242 €	262 €	-42 €	-46 €



Planning :



Phase 1 : Réservée aux adhérents de la saison 2019-2020.

Pendant cette première phase, les dossiers d'inscription seront limités au nombre de places disponibles par créneau. Les places sont donc garanties sous réserve de valider l'inscription aux permanences.

- Samedi 4 juillet 10h00 : Ouverture du système avec accès pour les anciens adhérents uniquement.
- Du 10 au 15 septembre : permanences pour validation des inscriptions.
- A la fin de la dernière permanence : annulation des inscriptions non validées (avec envoi d'un e-mail d'information aux personnes concernées)

Phase 2 : Ouverte à tous

Pendant cette deuxième phase, les dossiers d'inscription seront limités au nombre de places disponibles par créneau + 5 places en liste d'attente.

- Mercredi 16 septembre 10h00: Ouverture du système pour tous (anciens et nouveaux adhérents)
- Du 21 au 26 septembre : permanences pour validation des inscriptions (hors liste d'attente).
- A la fin de la dernière permanence : annulation des inscriptions non validées (avec envoi d'un e-mail d'information à l'adhérent) et envoi d'un e-mail aux personnes sur listes d'attente selon le nombre de places restantes en vue de se présenter à la première séance.

Eléments à fournir pour la validation de l'inscription en permanence:

- Le document issu du dossier d'inscription, au minimum le numéro de dossier.
- Un certificat médical de moins de 4 mois au jour de reprise des cours. Le certificat peut être remplacé par un questionnaire de santé (disponible sur le site du club) si vous avez déjà fourni un certificat lors des saisons 2018-2019 ou 2019-2020 et que toutes vos réponses au questionnaire sont "non".
- 1 photo d'identité
- Pour les nouveaux adhérents enfants nés en 2012 et avant : Certificat de natation de 25m récent
- Le paiement complet de la cotisation (en espèces, chèques (max : 2 par adhérent) et bons CAF).
Attention : les Chèques Vacances ne sont plus acceptés. Les coupons sports doivent être au nom de l'adhérent.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de l'adhérent (ou du tuteur) pour les trappistes (pas de Carte Nationale d'Identité). En absence de justificatif, le tarif "extérieur" sera appliqué.

L'inscription ne sera pas validée en cas de document manquant.

Reprise des cours : 21 septembre 2020. (**Bonnet de bain obligatoire pour tous**)

Contact : site internet : www.aotnatation.org

Mail : aotnatation@gmail.com